

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Numéro SIRET : **83352610600012**

Code APE : **9499Z**

**46 AVENUE LEONA GABRIEL
DILLON
97200 FORT-DE-FRANCE**

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan association ANC	4
ACTIF	4
<i>Immobilisations incorporelles</i>	4
<i>Immobilisations corporelles</i>	4
<i>Immobilisations financières</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
PASSIF	5
<i>Fonds propres</i>	5
<i>Fonds reportés et dédiés</i>	5
<i>Provisions</i>	5
<i>Dettes</i>	5
<i>Engagements reçus</i>	5
<i>Engagements donnés</i>	6
Compte de résultat association ANC	8
<i>Produits d'exploitation</i>	8
<i>Charges d'exploitation</i>	8
<i>Produits financiers</i>	8
<i>Charges financières</i>	8
<i>Produits exceptionnels</i>	9
<i>Charges exceptionnelles</i>	9
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	9
Bilan association ANC détaillé	11
ACTIF	11
ACTIF IMMOBILISE	11
<i>Immobilisations incorporelles</i>	11
<i>Immobilisations corporelles</i>	11
<i>Immobilisations financières</i>	11
ACTIF CIRCULANT	11
PASSIF	12
FONDS PROPRES	12
FONDS REPORTES ET DEDIES	12
PROVISIONS	12
DETTES	12
<i>Engagements reçus</i>	12
<i>Engagements donnés</i>	12
Compte de résultat association ANC détaillé	14
<i>Produits d'exploitation</i>	14
<i>Charges d'exploitation</i>	14
<i>Produits financiers</i>	15
<i>Charges financières</i>	15
<i>Produits exceptionnels</i>	15
<i>Charges exceptionnelles</i>	15
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	15
Annexes Association 22	17

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ASS AMAZONES MARTINIQUE pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 27 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan 248 900,93 Euros

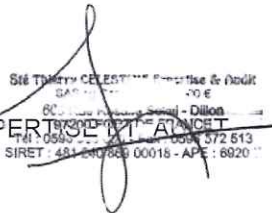
chiffre d'affaires Euros

résultat net comptable 59 508,34 Euros

Fait à FORT DE FRANCE

Le 10/06/2022

Signature de l'Expert Comptable


Sté Thierry CELESTINE Expertise & Audit
Cabinet STC EXPERTISE ET AUDIT
Fort de France - Martinique
SIRET : 481 890 889 00018 - APE : 6920

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Bilan association ANC

Bilan association ANC

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	45 270	23 681	21 589	29 844	- 8 255
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)	45 270	23 681	21 589	29 844	- 8 255
Actif circulant					
Stocks et en-cours	15 329		15 329	6 250	9 079
Avances et acomptes versés sur commandes	786		786	108	678
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 009		18 009	19 504	- 1 495
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	56 148		56 148	78 249	- 22 101
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	136 616		136 616	44 639	91 977
Charges constatées d'avance	423		423	16	407
TOTAL (II)	227 312		227 312	148 764	78 548
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	272 582	23 681	248 901	178 609	70 292

Bilan association ANC(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	157 295	127 061	30 234
Excédent ou déficit de l'exercice	59 508	30 234	29 274
Situation nette (sous total)	216 804	157 295	59 509
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	216 804	157 295	59 509
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	5 034	5 574	- 540
TOTAL (II)	5 034	5 574	- 540
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 332	12 732	- 400
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	2 531	3 008	- 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	12 200		12 200
TOTAL (IV)	27 063	15 739	11 324
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	248 901	178 609	70 292
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
<i>Engagements donnés</i>			

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Compte de résultat association ANC

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	2 130	2 460	- 330	-13,41
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	39 383	23 485	15 898	67,69
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	46 367	65 752	- 19 385	-29,48
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	161 800	75 000	86 800	115,73
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	42 191	17 099	25 092	146,75
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	3 878		3 878	N/S
Utilisations des fonds dédiés	540	7 782	- 7 242	-93,06
Autres produits	7 590	-5 317	12 907	242,75
Total des produits d'exploitation (I)	303 879	186 261	117 618	63,15
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	17 658	17 333	325	1,88
Variations stocks	-1 489	-3 732	2 243	60,10
Autres achats et charges externes	181 973	119 940	62 033	51,72
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	172		172	N/S
Salaires et traitements	29 387	9 360	20 027	213,96
Charges sociales	5 457	1 367	4 090	299,20
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 965	11 038	- 73	-0,66
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges		-0		
Total des charges d'exploitation (II)	244 123	155 307	88 816	57,19
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	59 756	30 954	28 802	93,05
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	59 756	30 954	28 802	93,05
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	350		350	N/S
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	350		350	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	598	720	- 122	-16,94
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	598	720	- 122	-16,94
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-248	-719	471	65,51
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	304 229	186 261	117 968	63,33
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	244 721	156 027	88 694	56,85
EXCEDENT OU DEFICIT	59 508	30 234	29 274	96,82
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	18 963		18 963	N/S
. Bénévolats				
Total	18 963		18 963	N/S
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	18 963		18 963	N/S
. Prestations				
. Personnel bénévole	10 019		10 019	N/S
Total	28 982		28 982	N/S

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Annexes Association 22

Annexes Association 22**ASS AMAZONES MARTINIQUE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**Préambule**

-

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 248 900,93 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 59 508,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/06/2022 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

...

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables****2.1 - Méthode générale**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**

Mobilier

de 05 à 10 ans

2.2.3 - Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.2.4 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.5 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.6 - Droits individuels à la formation :

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	42 560	2 710		45 270
Immobilisations financières				
TOTAL	42 560	2 710		45 270

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. gén., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique				
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II				
TOTAL GENERAL (I+II)				

3.3 - Eléments constitutifs du fond commercial**3.3.1 - Etats des stocks**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	3 732	1 489		5 221
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis	2 518	7 590		10 108
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	6 250	9 079		15 329

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.4 - Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	35 878
Autres produits à recevoir	
TOTAL	35 878

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	127 061				157 295
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	30 234				59 508
Dont générosité du public					
Situation nette	157 295				216 804
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	157 295				216 804
TOTAL dont générosité du public					

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)****4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat**

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	12 332	12 332		
Dettes fiscales & sociales	2 531	2 531		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	12 200	12 200		
TOTAL	27 063	27 063		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 918
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	7 918

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**5 - Notes sur le compte de résultat****5.1 - Subventions d'exploitation**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
ARS	ACTIONS	90 000	72 000	18 000		
CTM	FONC	80 000	48 000	32 000		
MOM	ACTIONS	4 000	4 000			
TOTAL		174 000	124 000	50 000		

Eléments significatifs ou importants

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**6 - Autres informations****6.1 - Engagements et sûretés réelles consenties****6.1.1 - Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :**Lister
Néant**6.1.2 - Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :**Lister
Néant

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
Total		

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**6 - Autres informations (suite)****6.2 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés**

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Ou

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à xxxx E.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : xx ans
- le taux de rotation du personnel : xx ans
- le taux moyen d'augmentation des salaires
- le taux d'actualisation retenu : xx%
- le taux moyen des charges sociales : xx%

Ou

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à xxx E.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : xx ans
- le taux de rotation du personnel : xx ans
- le taux moyen d'augmentation des salaires
- le taux d'actualisation retenu : xx%
- le taux moyen des charges sociales : xx%

ASS AMAZONES MARTINIQUE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**6 - Autres informations (suite)****6.3 - Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres		
Non Cadres		
TOTAL	0	0

6.4 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à XXX E.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Monique Confiant

Inscrite au Tableau de la Compagnie Régionale
Des Commissaires aux comptes de la Martinique

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION

AMAZONES MARTINIQUE

46 AVENUE LEONA GABRIEL

97200 FORT DE FRANCE

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2021



Centre d'Affaires de la Martinique Californie 2 – 97232 LE LAMENTIN
Téléphone : 0596.70.02.02
SIRET : 353 602 964 00010 - APE 741C
E.mail : mconfiant@cabinetconfiant.com

57

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AMAZONES MARTINIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

« En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :**

La comptabilisation des opérations de trésorerie et celles relatives aux subventions reçues.

L'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des opérations enregistrées dans le cadre de la mission.

Dans le cas de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'Association AMAZONES MARTINIQUE nous avons vérifié le caractère approprié



Centre d'Affaires de la Martinique Californie 2 – 97232 I.E LAMENTIN
Téléphone : 0596.70.02.02
SIRET : 353 602 964 00010 - APE 741C
E.mail : mconfiant@cabinetconfiant.com

7

des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte appréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. »

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Trésorière et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fort-de-France, Le 29 Avril 2026

Le Commissaire aux Comptes,



Monique CONFIAANT

ANNEXE 1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION AMAZONES MARTINIQUE
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fort-de-France, Le 29 Avril 2026

Le Commissaire aux Comptes,


Monique CONFIAANT



Centre d'Affaires de la Martinique Californie 2 – 97232 LE LAMENTIN
Téléphone : 0596.70.02.02
SIRET : 353 602 964 00010 - APE 741C
E.mail : mconfiant@cabinetconfiant.com